



Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du 11 avril 2025

Date de la convocation :
04/04/2025
Date d'affichage :
04/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril à 18 h, le conseil municipal s'est réuni sur la convocation et sous présidence de M. Etienne LANNEL, Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 10
Présents : 08
Votants : 08

Présents: M. ALEXANDRE Loïc, Mme BERTHE Virginie, Mme COBERT Anne, Mme DECAYEUX Ghislaine, Mme JOLY Claude, Mme KRZYWORZEKA Angélique, M. LANNEL Etienne, M. LEFEVRE David
Absents: M. WATTEBLED Christophe et ROIX Andy
A été élue secrétaire de séance:
Mme COBERT Anne

1 - Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – Taux d'imposition 2025 (délibération 2025-15)

Le conseil municipal décide de ne pas appliquer de hausse sur l'ensemble des taxes.

- Taxe d'habitation	22.62 %
- Taxe foncière (bâti)	47.15 %
- Taxe foncière (non bâti)	48.37 %
- CFE	19.67 %

3 – Budget primitif 2025 (délibération 2025-16)

Sur proposition du maire, le budget primitif est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre de la façon suivante :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 606 246.92 €
Dépenses et recettes d'investissement : 134 594.00 €

4 – Point sur les travaux

Le maire fait un point sur les différentes factures reçues concernant les travaux du logement de l'école.

5 – Logement de l'école

Vu l'avancement des travaux, le logement de l'école sera loué à partir du 1^{er} juin 2025.
Le conseil municipal détermine les conditions de location.

6 – commémoration du 8 mai

Le programme est arrêté selon le déroulement suivant :

11 h 15 : rassemblement au cimetière

11 h 30 : Dépôt de gerbe avec l'Avant-Garde Guervilloise au monument aux morts

12 h 00 : Apéritif offert par la municipalité à la salle des fêtes.

7 – Animations fête locale

Le conseil municipal fait le choix du groupe pour l'animation du dimanche après-midi.

8 – Contrat saisonnier

Le maire informe le conseil municipal que suite à l'annonce parue sur le site de France Travail concernant un emploi saisonnier du 14 avril au 30 novembre 2025, un très grand nombre de curriculum vitae ont été reçus. Après une sélection, 5 personnes ont été reçues par le maire et ses adjointes.

9 – Informations et questions diverses

- Atribus salle des fêtes : devis estimé à 750 euros
- Travaux sur la RD 14 non retenue par le Département.
- le conseil municipal émet un avis défavorable concernant le PLUI – Plan de zonage proposé par la Communauté de Communes Interrégionale Aumale-Blangy sur Bresle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 00

Le Maire, Etienne LANNEL

The image shows several handwritten signatures in blue and black ink, arranged in a loose cluster below the text 'Le Maire, Etienne LANNEL'. The signatures are stylized and vary in color and orientation.